

TEBOPIN ÉLITE



Toutes les applications où l'esthétique de l'essence de bois est importante. Menuiserie, agencement, bricolage, aires de jeux, planchers et sous-toitures. Maisons à ossature bois. Caisserie haut de gamme.



DESSCRIPTIF

Panneau de base : contreplaqué 100 % Pin Maritime

Qualité des faces (selon EN 635-3) : I / II

Qualité face I	Qualité face II
	
Sans noeud et avec pastilles bois (maxi 5 / m ²)	Avec noeuds sains et pastilles bois. Réparations mastic occasionnelles.

Finition : 2 faces poncées

Densité moyenne (selon EN 323) : 580 kg/m³ (+/- 10%)

Classe de collage (selon EN 314-2) : classe 3

Classe de service (selon EN 636) : classe 3 milieu extérieur

Classe de dégagement de formaldéhyde (selon EN 13986) : E1

Teneur en Pentachlorophénol (selon EN 13986) : PCP ≈ 0 ppm

DIMENSIONS, NOMBRE DE PLIS & COLISAGE

Épaisseur (mm)	Nombre de plis	Formats standards (mm)	Colisage (Nbre px)
7	(3)	2500 x 1250	65
9	(3)		50
10	(5)		45
12	(5)		37
15	(5)		30
18	(7)		25
21	(7)		22
24	(9)		18
25	(9)		18
27	(9)		15
30	(11)		15
35	(13)		13
40	(15)		11
45	(17)		10

Autres formats & épaisseurs : nous consulter

OPTIONS

Traitements de préservation fongicide & insecticide, anti-termite : sur demande

Découpe et usinage "rainure et languette" : sur demande

STOCKAGE

Plan, sur intercalaires, dans un endroit sec et ventilé, sans contact avec le sol. Sur chantier, prévoir mise à l'abri et bâchage sans contact avec le sol.

MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur.

Découpes et usinages en atelier possibles hors découpe laser.

ORIGINE DE PRODUCTION

Production sur les sites du Groupe THEBAULT en France à Sauzé-Vaussais (79) et Solférino (40).



Groupe THEBAULT
47, rue des Fontenelles - 79 460 MAGNE - France
Tél : +33 (0)5 49 35 70 20
info@groupe-thebault.com

www.groupe-thebault.com



Valeurs caractéristiques (MPa) selon NF EN 789 - 1058 pour calcul des structures selon les Eurocodes

		7	9	10	12	15	18	21	24	25	27	30	35	40
Module d'élasticité en flexion (E_m)	//	10816	11752	8723	7596	9152	9220	8188	7983	6444	7695	7500	7093	6824
	└┐	1634	698	3727	2078	3298	3230	4262	4467	4815	4755	4950	5357	5626
Résistance en flexion (f_m)	//	29,2	31,7	20,3	23,2	24,4	23,0	20,4	17,0	14,9	18,6	15,5	15,9	16,9
	└┐	8,7	4,9	17,8	14,8	13,7	12,1	15,1	12,5	15,5	14,8	12,7	15,2	15,1
Autres valeurs caractéristiques		Disponibles sur DOP												
		Résistance en : Traction (f_t), Compression (f_c), Cisaillement de voile (f_v), Cisaillement roulant (f_r) Module d'élasticité en : Traction (E_t), Compression (E_c), Cisaillement de voile (G_v), Cisaillement roulant (G_r)												

Emplois et conditions de mise en oeuvre

Applications structurelles selon EN 13986, EN 636-3, EN 636-2, EN 636-1	Apte à un usage en tant qu'élément structurel en classe de service 3 milieu extérieur, classe de service 2 milieu humide, classe de service 1 milieu intérieur
Application en plancher	Se référer au DTU 513 "Planchers en bois ou en panneaux dérivés de bois"
Application en plancher	Se référer au DTU 434 « Travaux de toitures en éléments porteurs en bois et panneaux dérivés de bois avec revêtements d'étanchéité »

Rayon de cintrage (mm)

Epaisseur	10	12	15	18
Sens longitudinal	2500	3000	3750	4750
Sens transversal	2000	2400	3000	3800

Coefficient d'absorption acoustique

Selon EN 13986 Tableau N°10	Plages de fréquence	
	250 Hz à 500 Hz	1000 Hz à 2000 Hz
	0,10	0,30

Conductivité thermique

Selon EN 13986	$\lambda = 0,13$
----------------	------------------

Densité caractéristique

Selon EN 789	540 kg/m ³
--------------	-----------------------

Perméabilité à la vapeur d'eau

Selon Tableau 9 de EN 13986	Coupelle humide	Coupelle sèche
	44 μ	187 μ

Isolation aux bruits aériens

Selon EN 13986, Paragraphe 5.10	L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau à base de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m_a en kg/m ² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique >5 kg/m ²) : $R = 13 \times \log(m_a) + 14$
------------------------------------	---

Tenue aux fixations (e = 15 mm)

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 300 N	
Vis	Effort moyen de traction	Parement	Chant
		1450 N	1150 N

Réaction au feu

Condition d'utilisation finale Selon tableau 8 de EN 13986 - 2004+A1:2015	Epaisseur minimale	Classe hors planchers	Classe planchers
Sans lame d'air à l'arrière du panneau	9 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte ou fermée à l'arrière du panneau ne dépassant pas 22 mm	9 mm	D-s2,d2	-
Avec lame d'air fermée à l'arrière du panneau	15 mm	D-s2,d1	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte à l'arrière du panneau	18 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Toutes	3 mm	E	E _{fl}
Arrêté du 30/06/83	M4 si $e < 18$ mm	M3 si $e \geq 18$ mm	

CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET CERTIFICATION

CE Structure attestation de conformité 2+	0380 - DOP* - CPR - EN 13986 : 2004 + A1 : 2015 - EN 636-3 S E1 * DOP : Déclaration De Performance disponible sur www.groupe-thebault.com
CE Structure 2+ « Plancher 15 à 40 mm »	
CE Structure 2+ « Toiture 12 à 40 mm »	

Marques de qualité (Pays)			Eco-labels	Marquage CE	Substances volatiles	
NF Extérieur CTB-X (F)	BFU 100 (D)	KOMO (NL)	PEFC™	CE S (Structure)	Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes émissions). Scénarios sols/plafonds	EPA TSCA Titre VI (USA)
						